

Envoyé en préfecture le 28/06/2022

Reçu en préfecture le 29/06/2022

Affiché le

ID : 002-200051118-20220622-28_2022-DE



DELIBERATION

2022/28

APPUI FINANCIER AU PROJET « LA T@MBOUILLE »

L'an deux mille vingt-deux le 22 juin, le Comité syndical du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays de Thiérache s'est réuni à Rozoy-sur-Serre, au siège de la Communauté de communes des Portes de la Thiérache, sur la convocation légale et sous la présidence de Monsieur Olivier CAMBRAYE.

Conseillers en exercice : 17, Présents : 10, Représenté : 1, Votants : 11

Etaient présents : M. Olivier CAMBRAYE, M. Mathieu CANON, M. Jean-Luc EGRET, Mme Bernadette HEDIART, M. Michel LANDERIEUX, Mme Katie LEFEVRE, Mme Christelle MAES, M. Jean-François PAGNON, M. Jean-Pierre PREVOT et M. Jean-Jacques THOMAS.

Etait représenté : M. Patrick DUMON par Mme Marie-Claire FORTIN.

Etaient absents excusés : M. Hugues COCHET, M. Patrick FEUILLET, M. Vincent LAMOUREUX, M. Laurent MARLOT, M. Gilles QUEILLE et M. Thierry VERDAVAINE.

Le quorum étant atteint, le Comité syndical, peut délibérer.

Le secrétariat a été assuré par : Mme Katie LEFEVRE.

Depuis 2021, l'Association de Pays de Thiérache Aubenton Hirson Rural (APTAHR) développe le projet de créer une cuisine itinérante d'éducation et de promotion aux principes de l'alimentation durable : la T@mbouille. Prioritairement espace d'éducation à l'alimentation, des activités cuisine valorisant l'équilibre alimentaire et promouvant les producteurs locaux sont prévues. L'itinérance est indispensable pour garantir l'accessibilité, pallier aux difficultés de mobilité du territoire et créer une offre de service au sein des centre-bourgs, à proximité des productions agricoles.

Le coût total du projet est estimé à 95 677,82€. L'APTAHR a obtenu un financement de 67 605,82€ de la part de l'Etat dans le cadre de la mesure 13 du Plan de Relance. Le restant des financements est assuré par d'autres partenaires et par la structure elle-même.

Ce projet s'inscrit dans l'axe 5 du PAT – Agir pour l'accès de tous à une alimentation de qualité. Ainsi, le Pays de Thiérache souhaite répondre favorablement à la demande de subvention de 5 000 € de l'APTAHR afin que le projet de création d'une cuisine itinérante puisse être mené à bien.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Comité syndical du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays de Thiérache

APPROUVE le projet ;

VALIDE la participation financière du PETR du Pays de Thiérache à hauteur de 5 000 € dans le cadre de son PAT ;

AUTORISE le Président à engager toutes les démarches nécessaires pour la mise en œuvre de ce projet ;

PRECISE que les crédits nécessaires à la mise en œuvre de ce projet sont inscrits au Budget Primitif 2022, aux chapitre et article correspondants.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits et ont signé les membres présents.

Pour extrait conforme,
Le Président,


OLIVIER CAMBRAYE

Acte rendu exécutoire après dépôt
En Sous-Préfecture le
Et publication le

Envoyé en préfecture le 28/06/2022

Reçu en préfecture le 29/06/2022

Affiché le

ID : 002-200051118-20220622-28_2022-DE